

Cap Blanc-Nez : un blessé grave dans une collision entre deux parapentes

Par DOMINIQUE SALOMEZ

Ce samedi vers 11 h 15 au cap Blanc-Nez, deux parapentes sont entrés en collision en plein vol. L'accident serait arrivé après que l'un des deux parapentistes a amorcé un virage. Les voiles s'entremêlant, les deux hommes, deux Belges, ont fait une chute de vingt mètres, ralentie par les ailes, dans un champ près du cran d'Escalles. L'un des deux, un homme de 45 ans, a été gravement blessé et dû être secouru par les pompiers et le SMUR de Calais.



L'intervention, sur un terrain en pente, a été délicate. Les secouristes de Dragon 62 sont venus en renfort pour dégager la victime. « *Le brancardage aurait été difficile, nous avons donc hélitreuillé le blessé dans une civière* », explique Grégoire Rinsky, chef de la base du Touquet, où est posté l'hélicoptère de la sécurité civile. L'intervention a duré quelques minutes. Le parapentiste a été transporté au CHR de Lille en moins d'une demi-heure pour subir des examens. Les pompiers craignaient des lésions internes à la colonne vertébrale.

Les secouristes de Dragon 62 ont juste eu le temps de revenir de Lille, qu'ils étaient appelés sur un autre accident de parapente entre Equihen-Plage et Le Portel. Un homme d'environ 45 ans de nationalité allemande a chuté. Il a été transporté à l'hôpital de Boulogne. Il a été blessé aux pieds et aux bras.

Les accidents de parapentes sont assez rares. Les collisions en vol sont exceptionnelles. Depuis l'année 2012, la pratique du parapente et de l'aéromodélisme est réglementée sur le site des Caps de la Côte d'Opale. L'association Paral'ails 62 et Eden 62, émanation du conseil général, ont signé une convention pour encadrer la pratique et ne pas perturber la faune, notamment la période de migration et de nidification des oiseaux. Le parapente est interdit du 1er février au 15 juillet. Les pratiquants doivent être munis d'un badge délivré par Paral'ails 62.

Parapente Mag octobre et novembre 2013



NORD LITTORAL

Tombé à l'eau, un parapentiste sauvé au pied des falaises par les pompiers

Publié le 01/12/2013

| HIER EN MILIEU DE MATINÉE AU LARGE DU CAP BLANC-NEZ |



Hier vers 10h30, un imposant dispositif de secours s'est mis en place à la descenderie de Sangatte et en haut du Blanc-Nez. Les pompiers ont sauvé un parapentiste de 53 ans, tombé à la mer. Mauvaise manoeuvre ? Avarie technique ? Rien ne permettait hier d'expliquer pour quelles raisons un parapentiste est tombé à l'eau, au large du Blanc-Nez.

Toujours est-il qu'un témoin a donné l'alerte à 10h25. En liaison avec les pompiers, il leur a expliqué avoir vu l'altitude de l'homme et de son aile baisser dangereusement.

Dès lors, des moyens nautiques, terrestres et aérien ont été mobilisés dans un secteur établi entre la descenderie de Sangatte et le Dover Patrol.

Quelques minutes plus tard, suite à une reconnaissance de Dragon 62, l'hélicoptère de la Sécurité civile basé au Touquet, quatre sauveteurs-côtiers de Calais ont pu établir un contact visuel avec la victime. « L'homme était au pied des falaises, sur le sable, portait encore son casque mais pas de gilet de sauvetage. Les suspentes de son aile étaient enroulées autour d'une jambe », explique le chef de groupe, l'adjudant-chef Jean-Luc Deprès. Les spécialistes côtiers ont nagé jusqu'à la victime puis l'ont ramenée à bord de leur embarcation avant de la transférer sur la terre ferme. C'est là que l'homme a été pris en charge par l'équipage de l'ambulance.

Le parapentiste, un habitant de Croix âgé de 53 ans, était en état d'hypothermie avancée. Selon le chef de groupe, « la température de son corps est descendue à 34 degrés. La victime est choquée et faible. Elle a dû nager pour rejoindre le banc de sable. On a évité le pire ».

Hier matin, la température de l'eau était estimée à 12 degrés, le vent était modéré et la marée, haute. Ce n'est pas le premier accident de parapente au Blanc-Nez. Le 10 août dernier, deux parapentistes belges s'étaient percutés en plein vol au large du Dover Patrol, faisant un blessé grave.

François DEVIN

Moyens engagés

Au plus fort de l'intervention, une vingtaine de personnes ont été mobilisées.

- Sauveteurs côtiers des pompiers de Calais et Marck avec leur VLHR et leur pneumatique.
- Sauveteurs côtiers des pompiers de Marquise.
- Ambulance des pompiers de Calais.
- Chef de groupe des pompiers de Calais.
- Dragon 62 basé au Touquet.
- Police nationale.